

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 SG 41 Avenant à la Convention de financement relative au programme « 100 Villes Résilientes » (« *100 Resilient Cities* ») avec Rockefeller Philanthropy Advisor Inc..

**M^{mes} Célia BLAUDEL, Colombe BROUSSEL
et M. Patrick KLUGMAN,
rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le programme « 100 Villes Résilientes » lancé en 2013 par la Fondation Rockefeller et géré et parrainé par Rockefeller Philanthropy Advisors Inc. ;

Vu la décision de « 100 Villes Résilientes » de retenir, le 3 décembre 2014, la candidature déposée par la Ville de Paris ;

Vu la décision du Conseil de Paris des 26, 27 et 28 mai 2015 autorisant la Maire de Paris à signer la convention de financement relative au programme « 100 Villes Résilientes » avec Rockefeller Philanthropy Advisor Inc. ;

Vu la proposition de Rockefeller Philanthropy Advisor Inc. d'accorder une subvention supplémentaire de 46 004,34 euros à la Ville de Paris, reçue le 28 octobre 2016 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à la Convention de financement relative au programme « 100 Villes Résilientes » avec Rockefeller Philanthropy Advisor Inc. ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Célia BLAUDEL, Colombe BROUSSEL, au nom de la 3^e Commission, et Monsieur Patrick KLUGMAN au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention de financement relative au programme « 100 Villes Résilientes » avec Rockefeller Philanthropy Advisor Inc.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO